



LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

Rapport de gestion

Pour le troisième trimestre clos le
30 septembre 2025

Rapport de gestion

1	Vue d'ensemble de l'entreprise	1
2	Revue opérationnelle des activités poursuivies	4
3	Activités abandonnées	6
4	Frais de restructuration et autres frais connexes	6
5	Impôt sur le résultat	7
6	Sources de financement et liquidités	8
7	Dépenses en immobilisations	9
8	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	10
9	Flux de trésorerie et financement	10
10	Instruments financiers et gestion des risques	11
11	Transactions entre parties liées	12
12	Capital social	12
13	Autres considérations	12
14	Événement postérieur à la clôture	12
15	Sommaire des résultats trimestriels	13
16	Méthodes comptables significatives	14
17	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	14
18	Perspectives	14
19	Mesures financières non conformes aux IFRS	15
20	Énoncés prospectifs	22
21	À propos de Les Aliments Maple Leaf Inc.	27

Rapport de gestion

Tous les montants en dollars sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le 4 novembre 2025

1. VUE D'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE

Au 30 septembre 2025, Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») avait satisfait aux conditions requises pour procéder à la scission partielle de ses activités dans le secteur du porc. La scission a été achevée le 1^{er} octobre 2025, soit après la date de production du rapport du troisième trimestre. Par conséquent, les activités de la société dans le secteur du porc, y compris ses activités de production et de transformation primaire du porc, ont été présentées en tant que groupe destiné à être cédé aux fins de distribution dans le bilan intermédiaire consolidé et en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés intermédiaires des résultats, comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la transaction de scission dans la circulaire d'information de la direction de la société datée du 1^{er} mai 2025 et sur SEDAR+. Des précisions supplémentaires sont fournies à la rubrique 14, *Événement postérieur à la date de clôture*.

À titre de référence, les montants des états des résultats désignés comme les résultats de « l'ensemble de la société » dans le présent rapport de gestion comprennent les activités du secteur du porc comme si elles avaient été consolidées. Vous trouverez un rapprochement des états financiers présentés aux résultats de la l'ensemble de la société dans la rubrique 19, intitulée *Mesures financières non conformes aux IFRS*.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la société comptait trois unités d'exploitation : les aliments préparés, qui englobe ses catégories de viandes préparées et de protéines végétales, la volaille, qui comprend sa catégorie de la volaille fraîche, et le porc. Ces unités d'exploitation représentent environ 55 %, 20 % et 25 % des ventes totales de la société, respectivement.

Le tableau ci-dessous présente le résumé des indicateurs clés pour l'ensemble de la société, y compris les activités dans le secteur du porc. Pour une analyse des activités poursuivies de la société, se reporter à la rubrique 2, intitulée *Revue opérationnelle des activités poursuivies*.

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action) (non audité)	Aux 30 septembre et pour les trimestres clos à ces dates			Aux 30 septembre et pour les périodes de neuf mois closes à ces dates		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Ventes de l'ensemble de la société ^{i), ii)}	1 356,3 \$	1 255,5 \$	8,0 %	3 959,8 \$	3 658,0 \$	8,3 %
Profit brut de l'ensemble de la société ⁱⁱ⁾	220,4 \$	186,2 \$	18,4 %	673,9 \$	543,7 \$	23,9 %
Frais de vente et charges générales et administratives de l'ensemble de la société ⁱⁱ⁾	115,3 \$	108,5 \$	6,3 %	343,1 \$	335,2 \$	2,4 %
Bénéfice	43,1 \$	17,7 \$	143,5 %	150,4 \$	43,1 \$	249,0 %
Bénéfice de base par action	0,35 \$	0,14 \$	150,0 %	1,21 \$	0,35 \$	245,7 %
Résultat d'exploitation ajusté de l'ensemble de la société ⁱⁱ⁾	110,9 \$	73,6 \$	50,7 %	329,4 \$	204,7 \$	60,9 %
BAILA ajusté de l'ensemble de la société ⁱⁱ⁾	171,4 \$	140,8 \$	21,7 %	519,3 \$	398,1 \$	30,4 %
Marge du BAILA ajusté de l'ensemble de la société ^{i), ii)}	12,6 %	11,2 %	140 pdb	13,1 %	10,9 %	220 pdb
Bénéfice avant impôts ajusté de l'ensemble de la société ⁱⁱ⁾	86,2 \$	32,1 \$	168,5 %	255,5 \$	76,9 \$	232,2 %
Bénéfice ajusté par action de l'ensemble de la société ⁱⁱ⁾	0,49 \$	0,18 \$	172,2 %	1,48 \$	0,41 \$	261,0 %
Flux de trésorerie disponibles ⁱⁱ⁾	46,2 \$	154,9 \$	(70,2) %	248,6 \$	255,6 \$	(2,7) %
Dettes nettes ⁱⁱ⁾				1 354,9 \$	1 597,3 \$	(15,2) %

ⁱ⁾ Les données trimestrielles pour 2024 ont été ajustées afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice, qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes. Se reporter à la rubrique 19, intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS »

ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 19, intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

Les ventes de l'ensemble de la société pour le troisième trimestre de 2025 se sont élevées à 1 356,3 millions de dollars, comparativement à 1 255,5 millions de dollars à l'exercice précédent, en hausse de 8,0 %. Les ventes d'aliments préparés ont augmenté de 4,4 % en raison de la hausse des prix et de l'amélioration de la composition des ventes, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes de 15,7 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales. Les ventes de porc ont augmenté de 10,4 % en raison d'une augmentation du nombre de porcs transformés, du poids moyen plus élevé des porcs et des prix favorables du marché.

Les ventes de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 se sont élevées à 3 959,8 millions de dollars, comparativement à 3 658,0 millions de dollars au dernier exercice, en hausse de 8,3 %. Les ventes d'aliments préparés ont augmenté de 6,3 % en raison des prix plus élevés, de l'amélioration de la composition des ventes, de la croissance du volume et de l'incidence favorable du taux de change en ce qui concerne les ventes aux États-Unis, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes de 10,1 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires, ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales. Les ventes de porc ont augmenté de 11,0 % en raison d'une augmentation du nombre de porcs transformés, du poids moyen plus élevé des porcs et de l'incidence favorable du taux de change.

Le profit brut de l'ensemble de la société au troisième trimestre de 2025 a augmenté pour s'établir à 220,4 millions de dollars (marge brute^{d)} de 16,2 %) comparativement à 186,2 millions de dollars (marge brute^{d)} de 14,8 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du profit brut est attribuable à une amélioration des conditions du marché du porc, à la composition favorable des canaux dans le secteur de la volaille, à l'efficacité opérationnelle, y compris les avantages découlant des investissements dans les installations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, et à une diminution de l'amortissement. Ces facteurs ont été partiellement compensés par une diminution de la valeur de marché des actifs biologiques et des contrats à terme normalisés de marchandises, ainsi que par l'inflation du coût des intrants et des coûts plus élevés de promotion commerciale qui ont plus que compensé les répercussions sur les prix.

Le profit brut de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 s'est élevé à 673,9 millions de dollars (marge brute^{d)} de 17,0 %) comparativement à 543,7 millions de dollars (marge brute^{d)} de 14,8 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du profit brut est attribuable à une amélioration des conditions du marché du porc, à un changement favorable de la composition des produits des secteurs des aliments préparés et de la volaille, à la diminution des coûts de démarrage, à l'efficacité opérationnelle, y compris les avantages découlant des investissements dans les installations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, et aux répercussions sur les prix qui ont été en grande partie compensés par l'inflation du coût des intrants et l'augmentation des coûts de promotion commerciale. Ces facteurs ont été partiellement annulés par une diminution de la valeur de marché des actifs biologiques.

Au troisième trimestre de 2025, les frais de vente et charges générales et administratives de l'ensemble de la société se sont établis à 115,3 millions de dollars, comparativement à 108,5 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse de la charge de rémunération variable.

Les frais de vente et charges générales et administratives de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 se sont chiffrés à 343,1 millions de dollars, comparativement à 335,2 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est attribuable à une charge de rémunération variable plus élevée et à la hausse des dépenses publicitaires et promotionnelles, qui ont été partiellement annulées par la diminution des honoraires de consultation.

Le bénéfice de l'ensemble de la société au troisième trimestre de 2025 était de 43,1 millions de dollars (bénéfice de base de 0,35 \$ par action), comparativement à 17,7 millions de dollars (bénéfice de base de 0,14 \$ par action) à l'exercice précédent. Le bénéfice a subi l'incidence des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut et les frais de vente et charges générales et administratives ainsi que de la réduction des charges d'intérêts principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt, facteurs qui ont tous été partiellement annulés par une charge d'impôt plus élevée et par une hausse des coûts supplémentaires associés à la scission à venir des activités dans le secteur du porc, coûts qui ont été présentés hors résultat d'exploitation ajusté.

Le bénéfice de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 était de 150,4 millions de dollars (bénéfice de base de 1,21 \$ par action), comparativement à 43,1 millions de dollars (bénéfice de base de 0,35 \$ par action) à l'exercice précédent. En cumul annuel, le bénéfice a subi l'incidence des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut et les frais de vente et charges générales et administratives ainsi que de la réduction des charges d'intérêts principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt et à la diminution de l'endettement, facteurs qui ont tous été partiellement annulés par la charge d'impôt et par des coûts supplémentaires associés à la scission à venir des activités dans le secteur du porc et certains coûts liés à l'initiative *Alimentons la croissance*, coûts qui ont tous deux été présentés hors résultat d'exploitation ajusté.

Le résultat d'exploitation ajusté de l'ensemble de la société au troisième trimestre de 2025 s'est établi à 110,9 millions de dollars, comparativement à 73,6 millions de dollars au dernier exercice. En ce qui concerne le résultat ajusté par action, il s'est établi à 0,49 \$ pour le troisième trimestre de 2025, par rapport à 0,18 \$ à l'exercice précédent. L'augmentation, dans la tendance des facteurs susmentionnés concernant le profit brut et les frais de vente et charges générales et administratives, exclut l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés.

Depuis le début de 2025, le résultat d'exploitation ajusté de l'ensemble de la société s'est établi à 329,4 millions de dollars, comparativement à 204,7 millions de dollars l'an dernier, et le résultat ajusté par action pour 2025 s'est chiffré à 1,48 \$, par rapport à 0,41 \$ l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut et les frais de vente et charges générales et administratives, à l'exclusion de l'incidence des ajustements non réalisés de l'évaluation de la valeur de marché et des coûts de démarrage.

Le BAIIA ajusté de l'ensemble de la société au troisième trimestre de 2025 était de 171,4 millions de dollars, comparativement à 140,8 millions de dollars l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice d'exploitation ajusté, à l'exclusion de la réduction des charges d'amortissement. La marge du BAIIA ajusté pour l'ensemble de la société était de 12,6 %, comparativement à 11,2 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le BAIIA ajusté de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 était de 519,3 millions de dollars, comparativement à 398,1 millions de dollars l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice d'exploitation ajusté, à l'exclusion de la réduction des charges d'amortissement et de la baisse des autres charges, en grande partie en raison du calendrier et d'éléments non récurrents du premier trimestre. En cumul annuel pour 2025, la marge du BAIIA ajusté de l'ensemble de la société était de 13,1 %, comparativement à 10,9 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Au troisième trimestre de 2025, le bénéfice avant impôts ajusté de l'ensemble de la société s'est établi à 86,2 millions de dollars, par rapport à 32,1 millions de dollars lors de l'exercice précédent, en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus pour le BAIIA ajusté et d'une baisse des charges d'intérêts.

Le bénéfice avant impôts ajusté de l'ensemble de la société depuis le début de 2025 s'est établi à 255,5 millions de dollars, comparativement à 76,9 millions de dollars l'an dernier, en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus pour le troisième trimestre.

Les flux de trésorerie disponibles pour le troisième trimestre de 2025 étaient de 46,2 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 154,9 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à une amélioration des résultats après le retrait des éléments hors trésorerie qui a été plus qu'annulée par un investissement plus élevé dans le fonds de roulement et des remboursements d'impôt moins élevés.

En cumul annuel, les flux de trésorerie disponibles pour 2025 se sont établis à 248,6 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 255,6 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à la hausse du bénéfice après déduction des éléments hors trésorerie qui a été plus que compensée par un investissement plus élevé dans le fonds de roulement, des remboursements d'impôt moins élevés et une augmentation des dépenses en immobilisations liées à l'entretien.

La dette nette au 30 septembre 2025 était de 1 354,9 millions de dollars, soit une diminution de 242,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Pour en savoir plus sur les variations de la dette nette, se reporter à la rubrique 9, intitulée *Flux de trésorerie et financement*.

⁹⁾ La marge brute représente le profit brut divisé par les ventes.

2. REVUE OPÉRATIONNELLE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Les activités poursuivies des Aliments Maple Leaf comprennent deux unités d'exploitation : les aliments préparés et la volaille, qui représentent environ 75 % et 25 % des ventes, respectivement. Par conséquent, la majorité des résultats de l'unité d'exploitation du porc ont été présentés comme des activités abandonnées afin de répondre aux exigences requises pour la scission des activités dans le secteur du porc. Pour en savoir plus sur les activités abandonnées, veuillez consulter la rubrique 3, intitulée *Activités abandonnées*.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) (non audité)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Ventes liées aux activités poursuivies ⁱ⁾	1 010,5 \$	935,5 \$	8,0 %	2 921,4 \$	2 716,4 \$	7,5 %
Profit brut lié aux activités poursuivies ⁱ⁾	162,8 \$	140,2 \$	16,1 %	504,4 \$	413,9 \$	21,9 %
Frais de vente et charges générales et administratives liés aux activités poursuivies ⁱ⁾	101,5 \$	96,8 \$	4,9 %	304,2 \$	301,7 \$	0,8 %
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies ⁱ⁾	23,3 \$	(1,8)\$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾	78,4 \$	(18,3)\$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾
Bénéfice (perte) de base par action lié(e) aux activités poursuivies ⁱ⁾	0,19 \$	(0,01)\$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾	0,63 \$	(0,15)\$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾
Bénéfice d'exploitation ajusté lié aux activités poursuivies ^{i), ii)}	62,4 \$	40,4 \$	54,5 %	203,1 \$	129,1 \$	57,3 %
BAILA ajusté lié aux activités poursuivies ^{i), ii)}	111,7 \$	93,8 \$	19,1 %	358,4 \$	284,4 \$	26,0 %
Marge du BAILA ajusté liée aux activités poursuivies ^{i), ii)}	11,1 %	10,0 %	110 pdb	12,3 %	10,5 %	180 pdb
Bénéfice avant impôts ajusté lié aux activités poursuivies ^{i), ii)}	40,0 \$	(0,8)\$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾	135,0 \$	5,1 \$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾
Bénéfice (perte) ajusté(e) par action lié(e) aux activités poursuivies ^{i), ii)}	0,21 \$	(0,01)\$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾	0,77 \$	(0,02)\$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les données de 2024 ont été retraitées pour exclure les activités abandonnées liées aux activités dans le secteur du porc.

ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 19, intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent document pour une définition de ces mesures.

ⁱⁱⁱ⁾ Non significatif.

Les ventes liées aux activités poursuivies comprennent les transactions entre les unités d'exploitation des aliments préparés et du porc qui ont été éliminées lors de la présentation des résultats de l'ensemble de la société. Les ventes liées aux activités poursuivies au troisième trimestre de 2025 se sont établies à 1 010,5 millions de dollars, comparativement à 935,5 millions de dollars l'an dernier, en hausse de 8,0 %. Les ventes du secteur des aliments préparés ont augmenté de 5,3 % en raison de la hausse des prix et de l'amélioration de la composition des ventes, qui ont été partiellement compensées par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes de 15,7 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires, ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales.

En cumul annuel pour 2025, les ventes liées aux activités poursuivies se sont élevées à 2 921,4 millions de dollars, comparativement à 2 716,4 millions de dollars au dernier exercice, soit une augmentation de 7,5 %. Les ventes du secteur des aliments préparés ont augmenté de 6,6 % en raison des prix plus élevés, de l'amélioration de la composition des ventes, de la croissance du volume et de l'incidence favorable du taux de change en ce qui concerne les ventes aux États-Unis, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes de 10,1 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires, ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales.

Le profit brut lié aux activités poursuivies du troisième trimestre a augmenté, s'établissant à 162,8 millions de dollars (marge bruteⁱ⁾ de 16,1 %) comparativement à 140,2 millions de dollars (marge bruteⁱ⁾ de 15,0 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du profit brut est attribuable à un changement favorable de la composition des produits du secteur de la volaille, l'efficacité opérationnelle, y compris les avantages découlant des investissements dans les installations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, et une diminution de l'amortissement. Ces facteurs ont été en partie compensés par l'inflation du coût des intrants et l'augmentation des coûts de promotion du commerce qui ont plus que compensé les répercussions sur les prix, ainsi que par une diminution de la valeur de marché des contrats à terme normalisés.

Les frais de vente et charges générales et administratives liés aux activités poursuivies pour le troisième trimestre de 2025 se sont chiffrés à 101,5 millions de dollars, comparativement à 96,8 millions de dollars. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse de la charge de rémunération variable.

Les frais de vente et charges générales et administratives liés aux activités poursuivies depuis le début de l'exercice 2025 se sont chiffrés à 304,2 millions de dollars, comparativement à 301,7 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est attribuable à une charge de rémunération variable plus élevée et à la hausse des dépenses publicitaires et promotionnelles, qui ont été partiellement annulées par la diminution des honoraires de consultation.

En cumul annuel, le profit brut lié aux activités poursuivies pour 2025 est de 504,4 millions de dollars (marge brute⁹⁾ de 17,3 %) comparativement à 413,9 millions de dollars (marge brute⁹⁾ de 15,2 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du profit brut est attribuable à la composition favorable des canaux dans les secteurs des aliments préparés et de la volaille, la diminution des coûts de démarrage, l'efficacité opérationnelle, y compris les avantages découlant des investissements dans les installations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, et les répercussions sur les prix, facteurs qui ont été en grande partie compensés par l'inflation du coût des intrants et l'augmentation des coûts de promotion du commerce.

Au troisième trimestre, le bénéfice lié aux activités poursuivies s'est élevé à 23,3 millions de dollars (bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies de 0,19 \$) comparativement à une perte de 1,8 million de dollars (perte de base par action liée aux activités poursuivies de 0,01 \$) à l'exercice précédent. Le bénéfice lié aux activités poursuivies a subi l'incidence des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus et de la réduction des frais d'intérêts principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt, le tout partiellement compensé par une charge d'impôt plus élevée.

En cumul annuel pour 2025, le bénéfice lié aux activités poursuivies s'est élevé à 78,4 millions de dollars (bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies de 0,63 \$) comparativement à une perte de 18,3 millions de dollars l'an dernier (perte de base par action liée aux activités poursuivies de 0,15 \$) l'an dernier. Le bénéfice lié aux activités poursuivies a subi l'incidence des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut, ainsi que de la réduction des frais d'intérêts en raison de la baisse des taux d'intérêt et des niveaux d'endettement, et par la baisse des autres charges, le tout partiellement compensé par une charge d'impôt plus élevée et les coûts liés à l'initiative *Alimentons la croissance*, qui ont été présentés hors résultat d'exploitation ajusté.

Au troisième trimestre, le résultat d'exploitation ajusté lié aux activités poursuivies était de 62,4 millions de dollars, par rapport à 40,4 millions de dollars à l'exercice précédent. Le bénéfice ajusté par action lié aux activités poursuivies pour le troisième trimestre était de 0,21 \$ par action, comparativement à une perte de 0,01 \$ par action l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut, à l'exclusion de l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés.

En cumul annuel pour 2025, le résultat d'exploitation ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 203,1 millions de dollars, comparativement à 129,1 millions de dollars à l'exercice précédent. En cumul annuel pour 2025, le bénéfice ajusté par action lié aux activités poursuivies s'est élevé à 0,77 \$, comparativement à une perte de 0,02 \$ par action l'an dernier, en raison de facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut, en excluant l'incidence des coûts de démarrage.

Le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 111,7 millions de dollars au troisième trimestre, comparativement à 93,8 millions de dollars au dernier exercice. Cette hausse est attribuable à des facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut, en excluant l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés et la réduction de la charge d'amortissement. Pour le troisième trimestre de 2025, la marge du BAIIA ajusté liée aux activités poursuivies était de 11,1 %, comparativement à 10,0 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

En cumul annuel pour 2025, le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 358,4 millions de dollars, comparativement à 284,4 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à des facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut, à l'exclusion de l'incidence des coûts de démarrage et de la baisse des autres charges, en grande partie en raison du calendrier et d'éléments non récurrents du premier trimestre. En cumul annuel pour 2025, la marge du BAIIA ajusté liée aux activités poursuivies était de 12,3 %, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Au troisième trimestre, le bénéfice avant impôts ajusté lié aux activités poursuivies était de 40,0 millions de dollars, comparativement à une perte de 0,8 million de dollars l'an dernier, en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus pour le BAIIA ajusté et d'une baisse des charges d'intérêts.

En cumul annuel pour 2025, le bénéfice avant impôts ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 135,0 millions de dollars, comparativement à 5,1 millions de dollars l'an dernier, en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus pour le troisième trimestre.

⁹⁾ La marge brute représente le profit brut divisé par les ventes.

3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les activités abandonnées concernent les activités du secteur du porc de la société, qui ont été scindées et regroupées sous le nom de Canada Packers Inc. (« Canada Packers ») après la période de présentation de l'information close le 1^{er} octobre 2025.

La présentation des activités abandonnées comprend l'élimination de transactions intersociétés entre les activités des secteurs du porc et des aliments préparés et n'inclut aucune allocation des coûts communs qui continueront d'être engagés par Maple Leaf après la scission. Elle ne reflète pas non plus l'incidence complète des accords conclus entre les deux entreprises dans le cadre de la scission. Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet de Canada Packers sur son site Web, à l'adresse www.CanadaPackers.com, et sur SEDAR+, dans les dossiers de type Société – Canada Packers Inc.

Au troisième trimestre, les ventes liées aux activités abandonnées se sont établies à 345,8 millions de dollars, comparativement à 320,0 millions de dollars l'an dernier, en hausse de 8,1 %. Cela représente des ventes de 481,8 millions de dollars (420,2 millions de dollars en 2024) liées aux activités du secteur du porc, après déduction de l'allocation des coûts et des éliminations. L'augmentation des ventes liées à nos activités dans le secteur du porc est attribuable à une hausse du volume des ventes et aux prix favorables du marché.

En cumul annuel pour 2025, les ventes liées aux activités abandonnées se sont élevées à 1 038,3 millions de dollars, comparativement à 941,6 millions de dollars l'an dernier, soit une augmentation de 10,3 %. Cela représente des ventes de 1 407,0 millions de dollars (1 234,5 millions de dollars en 2024) liées aux activités du secteur du porc, après déduction de l'allocation et des éliminations. L'augmentation des ventes liées aux activités dans le secteur du porc est attribuable à une hausse du volume des ventes, aux prix favorables du marché et à un taux de change favorable.

Au troisième trimestre, le bénéfice lié aux activités poursuivies s'est établi à 19,7 millions de dollars, par rapport à 19,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Le bénéfice lié aux activités abandonnées a subi l'incidence de l'amélioration des marchés verticalement intégrés du porc, en partie compensée par la réduction de la note sur l'évaluation boursière des actifs biologiques et des coûts de transaction comptabilisés dans les activités abandonnées.

En cumul annuel pour 2025, le bénéfice lié aux activités abandonnées était de 72,0 millions de dollars, comparativement à 61,4 millions de dollars à l'exercice précédent. En cumul annuel, le bénéfice lié aux activités abandonnées a subi l'incidence de l'amélioration des marchés verticalement intégrés du porc, en partie compensée par la réduction de la note sur l'évaluation boursière des actifs biologiques et des coûts de transaction comptabilisés dans les activités abandonnées.

Pour en savoir plus sur les activités abandonnées, se reporter à la note 12 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés du troisième trimestre de la société.

4. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS CONNEXES

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes qui se sont établis à 2,0 millions de dollars. De ce montant, une tranche de 1,6 million de dollars, composée de 1,4 million de dollars au titre de la dépréciation des stocks et de 0,3 million de dollars de coûts de mise hors service et contrebalancée en partie par une reprise de 0,1 million de dollars se rapportant aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel, avait trait à la fermeture annoncée précédemment de l'usine de transformation ultérieure de volaille de la société à Brantford, en Ontario. Un montant additionnel de 0,4 million de dollars au titre des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel se rapportait à la restructuration de ses équipes des services commerciaux et de l'exploitation survenue en 2024.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 1,4 million de dollars. L'essentiel de ce montant, à savoir une tranche de 1,3 million de dollars, était lié à l'amortissement accéléré attribuable à la fermeture de l'usine de Brantford.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 6,2 millions de dollars. De ce montant, des charges nettes de 3,5 millions de dollars composées de 1,6 million de dollars au titre de l'amortissement accéléré, de 1,4 million de dollars au titre de la dépréciation des stocks et de 0,8 million de dollars au titre des coûts de mises hors service et contrebalancées par une reprise de 0,3 million de dollars liée aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel, étaient attribuables à la fermeture de l'usine de Brantford. Un montant additionnel de 2,9 millions de dollars en indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel se rapportait à la restructuration de ses équipes des services commerciaux et de l'exploitation. Les reprises restantes se rapportent aux frais liés au personnel relativement à la fermeture des usines de volaille de Brampton, de Toronto, de St. Mary's et de Schomberg.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 7,6 millions de dollars. De ce montant, une tranche de 8,1 millions de dollars était attribuable à la fermeture de l'usine de Brantford et composée de 6,3 millions de dollars au titre des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel et de 1,8 million de dollars au titre de l'amortissement accéléré. Une reprise nette de 0,5 million de dollars, à savoir une reprise de 1,3 million de dollars se rapportant aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel contrebalancée en partie par des coûts de mises hors service de 0,8 million de dollars, se rapportait aux fermetures des usines de Brampton, de Toronto, de St. Mary's et de Schomberg.

5. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Au troisième trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, le taux effectif au titre de la charge d'impôt sur le résultat de l'ensemble de la société diffère du taux d'impôt réglementaire au Canada de 26,2 %, principalement du fait que la société n'a pas comptabilisé un recouvrement de l'impôt reporté sur les pertes subies par sa filiale des protéines végétales. Le taux effectif au titre de la charge d'impôt qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action du troisième trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025 s'est établi à 27,9 % et à 28,5 %, respectivement. Les taux d'impôt effectifs utilisés pour calculer le résultat ajusté par action du troisième trimestre et de la période de neuf mois diffèrent du taux d'impôt réglementaire au Canada, principalement en raison du fait que la société n'a pas comptabilisé de recouvrement d'impôt différé sur les pertes de sa filiale des protéines végétales. Au troisième trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, le taux d'impôt effectif applicable aux charges de restructuration qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action s'est établi à 25,6 % et à 25,6 %, respectivement.

Au troisième trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le taux effectif au titre du recouvrement de l'ensemble de la société a différé du taux d'impôt réglementaire au Canada de 26,2 %, principalement du fait que la société n'a pas comptabilisé un recouvrement de l'impôt reporté sur les pertes subies par la filiale des protéines végétales. Le taux d'impôt effectif au titre du recouvrement d'impôt qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action du troisième trimestre de 2024 et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 s'est établi à 29,0 % à 34,5 %, respectivement. Les taux d'impôt effectifs utilisés pour calculer le résultat ajusté par action du troisième trimestre et de la période de neuf mois diffèrent du taux d'impôt réglementaire au Canada, principalement pour les raisons mentionnées ci-dessus. Au troisième trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le taux d'impôt effectif au titre du recouvrement applicable aux charges de restructuration qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action s'est établi à 27,7 % et à 25,8 %, respectivement.

Au troisième trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, le taux effectif au titre de la charge d'impôt sur le résultat des activités poursuivies diffère du taux d'imposition réglementaire au Canada de 26,2 %, principalement du fait que la société n'a pas comptabilisé un recouvrement de l'impôt reporté sur les pertes subies par sa filiale des protéines végétales. Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action du troisième trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025 s'est établi à 32,5 % et à 30,1 %, respectivement. Les taux d'impôt effectifs utilisés pour calculer le résultat ajusté par action du troisième trimestre et de la période de neuf mois diffèrent du taux d'impôt réglementaire au Canada, principalement en raison du fait que la société n'a pas comptabilisé de recouvrement d'impôt différé sur les pertes de sa filiale des protéines végétales. Au troisième trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, le taux d'impôt effectif au titre des charges de restructuration qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action s'est établi à 27,6 % et à 25,6 %, respectivement.

Au troisième trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le taux effectif au titre du recouvrement et de la charge d'impôt sur le résultat des activités poursuivies de la société diffère du taux d'imposition réglementaire au Canada de 26,2 %, principalement du fait que la société n'a pas comptabilisé un recouvrement de l'impôt reporté sur les pertes subies par sa filiale des protéines végétales. Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action du troisième trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 s'est établi à 120,0 % (recouvrement) et à 151,2 % (charge), respectivement. Le taux

d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action pour le troisième trimestre et la période de neuf mois diffère du taux d'imposition réglementaire au Canada essentiellement en raison des facteurs décrits plus haut. Au troisième trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le taux d'impôt effectif au titre des charges de restructuration qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action s'est établi à 25,6 % et à 25,6 %, respectivement.

6. SOURCES DE FINANCEMENT ET LIQUIDITÉS

Le secteur des aliments de consommation dans lequel la société exerce ses activités se caractérise généralement par des volumes de ventes élevés et un renouvellement rapide des stocks et des créances clients. Habituellement, les créances clients et les stocks peuvent être facilement convertis en trésorerie. Les fluctuations des prix des matières premières, ainsi que les variations de prix saisonnières et les autres fluctuations liées aux marchés influent sur le montant investi dans le fonds de roulement. La société a toujours dégagé d'excellents flux de trésorerie d'exploitation. Ces flux de trésorerie d'exploitation assurent à la société des liquidités sous-jacentes qu'elle complète en ayant recours à des facilités de crédit et aux fonds en caisse lui procurant un financement à plus long terme et lui permettant de parer aux variations de son fonds de roulement.

Au 30 septembre 2025, les soldes de trésorerie de la société se chiffraient à 187,5 millions de dollars (181,8 millions de dollars au 30 septembre 2024; 175,9 millions de dollars au 31 décembre 2024). La trésorerie est investie dans des dépôts à vue et à court terme auprès d'institutions financières canadiennes dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure.

La composition de la dette à long terme se détaille comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i> <i>(non audité)</i>	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2024
Ligne de crédit renouvelable	816 168 \$	763 400 \$	652 000 \$
Facilité de crédit à terme en dollars américains – tranche 1	368 827	358 426	381 030
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens – tranche 2	350 000	350 000	350 000
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens – tranche 3	—	300 000	300 000
Prêts publics	5 780	6 447	6 208
Financement de fournisseurs	3 665	5 074	6 167
Charges de financement différées	(2 091)	(4 258)	(3 448)
Total de la dette à long terme	1 542 349 \$	1 779 089 \$	1 691 957 \$
Courante	351 863 \$	300 771 \$	301 478 \$
Non courante	1 190 486	1 478 318	1 390 479
Total de la dette à long terme	1 542 349 \$	1 779 089 \$	1 691 957 \$

Au 30 septembre 2025, la société détenait une facilité de crédit consortiale liée à la durabilité (la « facilité de crédit ») composée d'une ligne de crédit renouvelable engagée et non garantie de 1 300,0 millions de dollars venant à échéance le 29 juin 2027 et de deux facilités engagées de crédit à terme non garanties d'une valeur de 350,0 millions de dollars (tranche 2) et de 265,0 millions de dollars américains (tranche 1) venant respectivement à échéance le 29 juin 2026 et le 29 juin 2027. Le 20 juin 2023, la facilité de crédit a été modifiée par l'ajout d'une tranche de 400,0 millions de dollars à la facilité de crédit à terme consentie et non garantie (tranche 3) échéant le 20 juin 2024, et les clauses restrictives financières ont été modifiées pour faciliter l'accès à la nouvelle tranche. Le 30 avril 2024, la société a modifié sa facilité de crédit en ramenant la tranche 3 à 300,0 millions de dollars et en reportant sa date d'échéance au 20 juin 2025. Le 20 juin 2025, la société avait remboursé la totalité de la facilité de crédit à terme de 300,0 millions de dollars (tranche 3) à l'échéance.

Par la suite, le 1^{er} octobre 2025, soit à la clôture de la transaction de scission des activités de la société dans le secteur du porc, cette dernière a remboursé un montant de 388,9 millions de dollars et a modifié la facilité de crédit de sorte qu'elle soit dorénavant composée d'une ligne de crédit renouvelable engagée et non garantie de 1 200,0 millions de dollars échéant le 1^{er} octobre 2030 ainsi que d'une facilité à terme engagée non garantie de 200,0 millions de dollars américains (tranche 1) échéant le 1^{er} octobre 2029 et d'une facilité à terme engagée non garantie de 550,0 millions de dollars (tranche 2) échéant le 1^{er} octobre 2028, lesquelles remplacent les tranches précédemment en place.

Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt, payables mensuellement, à des taux fondés sur le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») et les taux préférentiels pour les prélèvements en dollars canadiens et sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») pour ceux effectués en dollars américains. La facilité de crédit vise à permettre à la société de satisfaire à ses besoins en financement pour ses dépenses

d'investissement et à lui fournir des niveaux de liquidités appropriés pour ses besoins en financement généraux. Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit peut être ajusté à la hausse ou à la baisse (variation maximale de 5 points de base) en fonction du rendement de la société eu égard à des objectifs de développement durable précis.

Outre les emprunts effectués sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité à terme, au 30 septembre 2025, la société avait prélevé des lettres de crédit de 9,4 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit (9,1 millions de dollars au 30 septembre 2024; 9,1 millions de dollars au 31 décembre 2024).

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives. Au 30 septembre 2025, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives. La première clause restrictive financière exige de la société qu'elle maintienne un ratio de la dette nette sur la structure du capital sous un seuil déterminé.

La société dispose également d'une facilité de crédit non engagée pour l'émission d'un maximum de 105,0 millions de dollars de lettres de crédit (105,0 millions de dollars au 30 septembre 2024; 105,0 millions de dollars au 31 décembre 2024). Au 30 septembre 2025, des lettres de crédit de 37,8 millions de dollars avaient été émises aux termes de cette facilité (47,0 millions de dollars au 30 septembre 2024; 47,6 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Au 30 septembre 2025, la société avait un prêt public ne portant pas intérêt de 5,8 millions de dollars (6,4 millions de dollars au 30 septembre 2024; 6,2 millions de dollars au 31 décembre 2024) en cours et venant à échéance en 2033. La facilité est engagée.

Le 31 mai 2024, la société a renouvelé sa facilité de titrisation des créances clients (la « facilité de titrisation ») en reportant son échéance au 31 mai 2026. L'avance maximale en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de la facilité de titrisation s'élève à 150,0 millions de dollars (150,0 millions de dollars au 30 septembre 2024; 150,0 millions de dollars au 31 décembre 2024). La facilité de titrisation fournit à la société un financement en trésorerie au moyen de la cession d'une partie des créances de la société. Elle lui fournit ainsi du financement à des taux concurrentiels et lui permet de mieux diversifier ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la société a vendu certaines créances clients à recours très limité à une fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme AA-, en échange de trésorerie et d'effets à court terme. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances.

Au 30 septembre 2025, les créances clients gérées aux termes de la facilité de titrisation s'établissaient à 163,3 millions de dollars (136,5 millions de dollars au 30 septembre 2024; 129,2 millions de dollars au 31 décembre 2024). En contrepartie de la vente de ses débiteurs, la société obtiendra une avance en trésorerie de 116,2 millions de dollars (100,5 millions de dollars au 30 septembre 2024; 91,2 millions de dollars au 31 décembre 2024) et des billets à recevoir de 47,1 millions de dollars (36,0 millions de dollars au 30 septembre 2024; 38,0 millions de dollars au 31 décembre 2024). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont réglés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement à la facilité de titrisation. Au 30 septembre 2025, la société a comptabilisé un montant net à payer de 45,3 millions de dollars (montant net à payer de 49,5 millions de dollars au 30 septembre 2024; montant net à payer de 59,8 millions de dollars au 31 décembre 2024). La facilité est comptabilisée comme un élément hors bilan conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La facilité de titrisation est assujettie à certaines restrictions, dont le respect de clauses restrictives. Au 30 septembre 2025, la société respectait la totalité des exigences liées à cette facilité. Si la facilité de titrisation était résiliée, la société comptabiliserait les montants connexes dans son bilan intermédiaire consolidé condensé non audité (le « bilan intermédiaire consolidé ») et envisagerait d'autres moyens de financement, au besoin.

7. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Pour le troisième trimestre de 2025, les dépenses en immobilisations se sont établies à 27,8 millions de dollars, comparativement à 25,8 millions de dollars au troisième trimestre à l'exercice précédent et, pour l'exercice à ce jour, les dépenses en immobilisations en 2025 se sont élevées à 77,7 millions de dollars contre 65,6 millions de dollars l'an dernier. L'augmentation des dépenses en immobilisations est largement attribuable au calendrier d'exécution de projets d'entretien par rapport à 2024.

La société estime que ses attentes antérieures en matière de dépenses en immobilisations pour 2025 ne sont plus pertinentes en raison de la scission de ses activités dans le secteur du porc.

8. OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 11 mars 2025, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,3 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 13 mars 2025 et se terminera le 12 mars 2026. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, 0,3 million d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 35,62 \$ l'action.

9. FLUX DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 187,5 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de 2025, comparativement à 181,8 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de 2024 et à 175,9 millions de dollars au 31 décembre 2024. En outre, les trésoreries et équivalents de trésorerie du groupe destiné à être cédé aux fins de distribution s'élevaient à 24,9 millions de dollars au 30 septembre 2025.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 s'explique surtout par le résultat en trésorerie et le produit de l'exercice d'options sur actions, ce qui a été contrebalancé en partie par des remboursements sur la facilité de crédit, des remboursements d'intérêt, des paiements de dividendes et des investissements dans des actifs à long terme.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Au chapitre des activités d'exploitation, la société a enregistré des entrées de trésorerie de 72,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, comparativement à 176,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2024. La variation est principalement attribuable au calendrier des investissements dans le fonds de roulement et aux remboursements d'impôt sur le résultat reçus à l'exercice précédent, ce qui a été contrebalancé en partie par l'amélioration du résultat en trésorerie et des paiements d'intérêt moins élevés.

Au chapitre des activités d'exploitation, la société a enregistré des entrées de trésorerie de 321,9 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, comparativement à 309,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2024. L'amélioration est principalement attribuable à l'amélioration du résultat en trésorerie et aux paiements d'intérêt moins élevés, facteurs contrebalancés en partie par le calendrier des investissements dans le fonds de roulement et les remboursements d'impôt sur le résultat reçus à l'exercice précédent.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Au chapitre des activités d'investissement, la société a enregistré des sorties de trésorerie de 26,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, comparativement à 24,3 millions de dollars en 2024. Cette hausse s'explique surtout par les investissements accrus dans les actifs à long terme.

Au chapitre des activités d'investissement, la société a enregistré des sorties de trésorerie de 61,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2025, comparativement à 61,5 millions de dollars en 2024. La variation tient compte de l'augmentation du produit de la vente d'actifs à long terme contrebalancée par l'augmentation des investissements dans les actifs à long terme.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Au chapitre des activités de financement, la société a enregistré des sorties de trésorerie de 69,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, comparativement à 128,5 millions de dollars en 2024. La baisse est essentiellement imputable aux remboursements moins élevés sur la facilité de crédit et au produit de l'exercice d'options sur actions, ce qui a été contrebalancé en partie par le versement de dividendes plus élevés et par les rachats d'actions.

Au chapitre des activités de financement, la société a enregistré des sorties de trésorerie de 223,8 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, comparativement à 269,1 millions de dollars en 2024. La variation est principalement attribuable aux remboursements moins élevés sur la facilité de crédit et au produit de l'exercice d'options sur actions, ce qui a été contrebalancé en partie par l'augmentation des dividendes payés attribuable à l'augmentation du taux de dividende et à la diminution de la participation au régime de réinvestissement des dividendes ainsi que par les rachats d'actions.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La société applique la comptabilité de couverture au besoin et utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 9,5 millions de dollars (profit de 2,6 millions de dollars en 2024 – données retraitées pour exclure les activités abandonnées) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 0,1 million de dollars (perte de 0,4 million de dollars en 2024 – données retraitées pour exclure les activités abandonnées) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours des trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024, l'inefficacité des couvertures a été négligeable.

Le tableau qui suit présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2025 :

(en milliers de dollars)
(non audité)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :				
Contrats de change	— \$	588	—	588 \$
Contrats sur marchandises ¹⁾	1 609	—	—	1 609
Swaps de taux d'intérêt	—	4 320	—	4 320
	1 609 \$	4 908	—	6 517 \$
Passifs :				
Contrats de change	— \$	22	—	22 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	5 531	—	5 531
	— \$	5 553	—	5 553 \$

¹⁾ Les contrats sur marchandises de niveau 1 sont réglés au montant net et comptabilisés en tant qu'actif net ou passif net dans les bilans intermédiaires consolidés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Cumul des autres éléments du résultat global

Au cours des trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024, aucun montant n'a été viré du cumul des autres éléments du résultat global vers le bénéfice. Les données du trimestre clos le 30 septembre 2024 ont été retraitées pour exclure les activités abandonnées.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, un profit de 0,3 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,1 million de dollars, a été viré du cumul des autres éléments du résultat global vers le bénéfice et est inclus dans la variation nette pour l'exercice considéré (profit de 3,1 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,1 million de dollars en 2024 – données retraitées pour exclure les activités abandonnées).

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, la perte sur la couverture d'un investissement net comptabilisée dans les autres éléments du résultat global s'élevait à 5,9 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,1 million de dollars (profit de 3,5 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,6 million de dollars en 2024).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, le profit sur la couverture d'un investissement net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global s'élevait à 9,4 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,8 million de dollars (perte de 6,4 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,2 million de dollars en 2024).

11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies, de régimes à cotisations définies et de régimes d'avantages complémentaires de retraite. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la société a cotisé 8,3 millions de dollars et 24,3 millions de dollars (8,2 millions de dollars et 23,7 millions de dollars en 2024) à ces régimes.

Le principal actionnaire de la société est McCain Capital Inc. (« MCI »). La société a été informée que M. Michael H. McCain, président du conseil d'administration, est l'actionnaire ayant le contrôle de MCI. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la société a reçu des services de MCI et de sociétés détenues directement ou indirectement par MCI d'un montant de 0,4 million de dollars et 0,7 million de dollars (0,2 million de dollars et 0,5 million de dollars en 2024), ce qui représentait la valeur de marché de ces transactions. Au 30 septembre 2025, un montant de 0,2 million de dollars (0,1 million de dollars au 30 septembre 2024; 0,2 million de dollars au 31 décembre 2024) était dû à MCI et aux sociétés détenues directement ou indirectement par MCI relativement à ces transactions.

McCain Financial Advisory Services (« MFAS ») est une entité contrôlée conjointement par des personnes, dont M. Michael H. McCain. Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024, la société a fourni des services à MFAS et a reçu des services de celle-ci d'un montant nominal qui représentait la valeur de marché des transactions.

12. CAPITAL SOCIAL

Au 29 octobre 2025, il y avait 124 899 062 actions ordinaires émises et en circulation.

13. AUTRES CONSIDÉRATIONS

Le 4 novembre 2025, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,19 \$ par action, soit 0,76 \$ par action sur une base annuelle, payable le 31 décembre 2025, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2025. Sauf indication contraire de la société au plus tard à la date de paiement du dividende, le dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré. Le régime de réinvestissement de dividendes de la société permet aux actionnaires admissibles de demander que leurs dividendes en espèces soient réinvestis dans des actions ordinaires supplémentaires de la société. La société a éliminé l'escompte de 2 % sur les actions propres émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes à compter de 2025. Par conséquent, pour les actionnaires qui souhaitent réinvestir leurs dividendes dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes, Les Aliments Maple Leaf a l'intention d'émettre de nouvelles actions ordinaires à un prix égal à 100 % du prix de clôture moyen pondéré des actions pour les cinq jours de bourse précédant la date de paiement du dividende. De plus amples renseignements sur le régime de réinvestissement de dividendes, notamment sur la façon de s'inscrire au programme, sont disponibles à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/fr>.

14. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Le 1^{er} octobre 2025, Maple Leaf a finalisé la scission des activités dans le secteur du porc. Les actionnaires de Maple Leaf ont reçu, pour chaque action ordinaire de Les Aliments Maple Leaf Inc. détenue avant la scission, une action ordinaire de Les Aliments Maple Leaf Inc. et 0,2 action de Canada Packers Inc., Les Aliments Maple Leaf conservant une participation de 16 % dans Canada Packers. Par suite de cette séparation, Les Aliments Maple Leaf ne contrôle plus les activités dans le secteur du porc.

Dans le cadre de la scission, Maple Leaf a reçu, le 28 juillet 2025, des actions en échange de l'actif net des activités dans le secteur du porc. Le 1^{er} octobre, Canada Packers a obtenu sa propre facilité de financement et a versé une distribution de 417 millions de dollars à Maple Leaf à titre de remboursement de capital. La société a utilisé ce produit en trésorerie pour rembourser sa facilité de crédit existante, comme cela a été décrit plus en détail à la rubrique 6, *Sources de financement et liquidités*.

Dans le cadre de la scission des activités de Les Aliments Maple Leaf dans le secteur du porc, la société a conclu une entente de séparation et diverses autres ententes avec Canada Packers afin de transférer ces activités et d'encadrer ses relations post-scission avec Canada Packers, comme il est décrit dans la circulaire d'information de la direction de la société datée du 1^{er} mai 2025. Ces ententes précisent la manière dont les deux sociétés concluront des transactions entre elles après la scission, plus particulièrement comment Canada Packers continuera de fournir des produits du porc selon la formule de prix établie par l'USDA conformément aux prix de transfert établis avant la scission et comment Maple Leaf fournira à Canada Packers des services de courtage, des licences de propriété intellectuelle et des services informatiques moyennant certains frais.

15. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée pour chacun des trimestres des deux derniers exercices :

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
(en millions de dollars, sauf le résultat par action et la marge) (non audité)	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2024	2023
Ventes liées aux activités poursuivies ⁱ⁾	1 010,5 \$	935,5 \$	1 004,2 \$	932,1 \$	906,7 \$	848,8 \$	917,1 \$	877,1 \$
Profit brut lié aux activités poursuivies ⁱ⁾	162,8 \$	140,2 \$	187,4 \$	146,4 \$	154,1 \$	127,3 \$	143,5 \$	103,8 \$
Frais de vente et charges générales et administratives liés aux activités poursuivies ⁱ⁾	101,5 \$	96,8 \$	99,6 \$	105,8 \$	103,1 \$	99,1 \$	90,1 \$	90,1 \$
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies ⁱ⁾	23,3 \$	(1,8) \$	39,0 \$	(4,5) \$	16,0 \$	(12,0) \$	6,4 \$	(23,5) \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies ⁱ⁾								
De base	0,19 \$	(0,01) \$	0,31 \$	(0,04) \$	0,13 \$	(0,10) \$	0,05 \$	(0,19) \$
Dilué	0,18 \$	(0,01) \$	0,31 \$	(0,04) \$	0,13 \$	(0,10) \$	0,05 \$	(0,19) \$
Bénéfice (perte) de l'ensemble de la société	43,1 \$	17,7 \$	57,8 \$	(26,2) \$	49,6 \$	51,6 \$	53,5 \$	(9,3) \$
Résultat par action								
De base	0,35 \$	0,14 \$	0,47 \$	(0,21) \$	0,40 \$	0,42 \$	0,43 \$	(0,08) \$
Dilué	0,34 \$	0,14 \$	0,46 \$	(0,21) \$	0,40 \$	0,42 \$	0,43 \$	(0,08) \$
Bénéfice ajusté de base par action lié aux activités poursuivies ^{i), ii)}	0,21 \$	(0,01) \$	0,33 \$	0,06 \$	0,21 \$	(0,06) \$	0,18 \$	0,01 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté lié aux activités poursuivies ^{i), ii)}	62,4 \$	40,4 \$	83,6 \$	54,4 \$	57,0 \$	34,3 \$	52,8 \$	46,3 \$
BALIA ajusté lié aux activités poursuivies ^{i), ii)}	111,7 \$	93,8 \$	130,8 \$	105,3 \$	115,8 \$	85,3 \$	108,3 \$	95,4 \$
Marge du BALIA ajusté liée aux activités poursuivies ^{i), ii)}	11,1 %	10,0 %	13,0 %	11,3 %	12,8 %	10,0 %	11,8 %	10,9 %
Bénéfice d'exploitation ajusté de l'ensemble de la société ⁱⁱ⁾	110,9 \$	73,6 \$	122,8 \$	78,1 \$	95,7 \$	53,0 \$	88,7 \$	57,5 \$
BALIA ajusté de l'ensemble de la société ⁱⁱ⁾	171,4 \$	140,8 \$	181,6 \$	140,9 \$	166,3 \$	116,4 \$	155,1 \$	120,2 \$
Marge du BALIA ajusté de l'ensemble de la société ⁱⁱ⁾	12,6 %	11,2 %	13,3 %	11,2 %	13,4 %	10,1 %	12,5 %	10,1 %

ⁱ⁾ Les données trimestrielles pour 2024 et 2023 ont été retraitées pour exclure les activités abandonnées liées aux activités dans le secteur du porc.

ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 19, intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document.

ⁱⁱⁱ⁾ Les données trimestrielles pour 2024 ont été ajustées afin d'éliminer les ententes de vente qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

La variabilité des ventes trimestrielles des activités poursuivies est attribuable à l'évolution des prix, des volumes et de la composition des ventes et à l'incidence de la conversion des devises.

La variation du résultat trimestriel des activités poursuivies s'explique par des facteurs semblables à ceux pouvant influencer sur les ventes, la variation du coût des intrants, les efficacités opérationnelles, les frais de restructuration et autres frais connexes, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés l'ajustement des provisions, les pertes de valeur, les gains et pertes à la sortie d'actifs, ainsi que les variations des taux d'intérêt et de la dette à long terme.

La société est assez grande et diversifiée et son portefeuille est assez équilibré pour que les facteurs saisonniers influant sur divers aspects de ses activités tendent largement à se contrebalancer. Des fluctuations trimestrielles des ventes surviennent parfois d'un exercice à l'autre, mais au fil du temps, la société génère des ventes stables du deuxième au quatrième trimestre, avec un recul des ventes qui se produit habituellement chaque premier trimestre. La forte demande de produits de viande grillée influe favorablement sur des catégories comme les saucisses fumées et fraîches au cours de l'été, tandis que les promotions de la rentrée scolaire contribuent à l'augmentation des ventes de viandes en tranches et de produits pour boîtes à lunch à l'automne. La demande de produits de dinde et de jambon augmente au printemps et pendant les fêtes de fin d'année au quatrième trimestre.

Pour obtenir une explication et une analyse des résultats trimestriels, il y a lieu de se reporter aux rapports de gestion trimestriels de la société déposés sur SEDAR+, qui sont également disponibles sur le site Web de la société, au www.mapleleaffoods.com.

16. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

La société n'a pas adopté de nouvelles normes ou méthodes comptables au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025.

Prises de position comptables publiées mais non encore en vigueur

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, visant à améliorer la présentation des informations sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses dispositions de l'IAS 1 et introduit d'importants changements à la structure de l'état du résultat net des sociétés, une discipline et une transparence accrues dans la présentation des mesures de la performance choisies par la direction, souvent appelées « mesures non conformes aux PCGR », ainsi qu'une plus grande ventilation, plutôt qu'un regroupement d'éléments dans un seul poste. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et prévoit une exigence de retraitement rétrospectif. Une application anticipée est permise. La société a actuellement l'intention de l'adopter dans ses états financiers intermédiaires consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2027. La société n'a toujours pas évalué l'incidence de l'adoption de la norme sur ses états financiers intermédiaires consolidés.

Toutes les autres normes IFRS et modifications émises mais non encore en vigueur ont été évaluées par la société et on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

17. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de la période ouverte le 1^{er} juillet 2025 et close le 30 septembre 2025 qui a eu une incidence significative ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

18. PERSPECTIVES

Les Aliments Maple Leaf est une société chef de file de protéines soutenue par un puissant portefeuille de marques, et une figure de proue en matière de durabilité et de sécurité alimentaire. La société poursuit l'exécution de son plan stratégique, qui définit la voie qu'elle utilisera pour faire progresser sa vision d'être la société ayant les pratiques de production de protéines les plus durables au monde tout en réalisant ses objectifs commerciaux et financiers.

L'un des principaux livrables en 2025 était la réalisation de la scission annoncée précédemment des activités de la société dans le secteur du porc, laquelle s'est concrétisée le 1^{er} octobre 2025.

La société a continué d'examiner ses activités de façon globale avant la réalisation de la scission partielle et, par conséquent, ses perspectives antérieures pour 2025, y compris la croissance des ventes, la fourchette des prévisions du BAIIA ajusté et les dépenses en immobilisations, comprenaient le rendement prévu de ses activités dans le secteur du porc.

À la clôture du troisième trimestre, la performance annualisée depuis le début de l'année pour l'ensemble de la société se situait dans la fourchette de ses perspectives antérieures pour 2025.

Compte tenu de la scission des activités de la société dans le secteur du porc qui a été réalisée, les perspectives précédemment publiées par la société pour 2025 ne reflètent plus la structure actuelle de la société et, par conséquent, elles ne s'appliquent plus.

La société maintient le cap sur les principales priorités qu'elle s'était fixées pour 2025, à savoir :

- générer une forte croissance des revenus
- assurer la croissance du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajustée par rapport à l'exercice précédent, et ce, grâce :
 - aux avantages liés aux grands projets d'immobilisations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, ainsi qu'aux avantages découlant de l'expansion de la production de volaille transformée à l'usine de Walker Road;
 - à une adaptation soutenue à l'environnement de consommation, appuyée par des plans de gestion de la marque et des revenus pour optimiser le volume et la composition et tirer parti de la demande croissante des consommateurs pour des protéines;

- à son initiative *Alimentons la croissance*, qui accélère la réduction des coûts et l'avantage concurrentiel de Maple Leaf grâce à des économies réalisées au sein de la chaîne d'approvisionnement, à des réductions des frais de vente et charges générales et administratives et à l'achèvement d'un examen stratégique de la fabrication.
- continuer de mettre l'accent sur l'utilisation des flux de trésorerie disponibles pour renforcer davantage le bilan, facilitant ainsi un plus grand choix pour l'affectation du capital à l'avenir :
 - l'objectif demeure le maintien d'un bilan de qualité⁹⁾;
 - l'approche disciplinée en matière de dépenses en immobilisations, en particulier au chapitre de l'entretien, sera maintenue;
 - les initiatives visant à créer de la valeur pour les actionnaires comprendront notamment le fait de tirer partie de la scission de Canada Packers pour générer de la valeur à titre d'entreprise singulièrement axée sur les produits de consommation emballés de marque, le fait de continuer à miser sur l'historique de croissance du dividende annuel de la société, l'établissement du programme d'offre publique dans le cours normal des activités approuvé de la société ainsi que la poursuite de l'évaluation des occasions d'affectation du capital qui pourraient se présenter.

La société a connu une inflation importante du coût de ses intrants pour son secteur des produits préparés au troisième trimestre en raison de la vigueur soutenue des conditions du marché du porc, et la société s'attend à ce que cela se poursuive au quatrième trimestre. La société met en œuvre des mesures d'établissement des prix pour répondre aux augmentations du coût des intrants qui entreront en vigueur au premier trimestre de 2026. Bien que la société s'attende à ce que l'environnement de consommation demeure relativement stable pour le reste de l'exercice, l'évolution des facteurs macroéconomiques en évolution pourrait influencer notamment la perception des consommateurs, l'activité de la chaîne d'approvisionnement, l'accès aux marchés et les taux de change. La société tire parti d'informations fondées sur les données pour rester à l'affût de l'évolution de la situation, et elle a confiance dans la résilience de ses marques, de son modèle d'affaires et de sa stratégie pour évoluer dans les conditions économiques actuelles.

⁹⁾ Les Aliments Maple Leaf définit l'effet de levier de qualité comme étant généralement inférieur à 3,0 fois la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois

19. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat d'exploitation ajusté, le résultat ajusté par action, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice avant impôts ajusté, les capitaux de construction, la dette nette, le coefficient dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois, les flux de trésorerie disponibles et le rendement de l'actif net. La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

Résultats de l'ensemble de la société

À compter du troisième trimestre de 2025, les activités du secteur du porc sont présentées en tant qu'activités abandonnées, comme il est décrit dans la rubrique 1, intitulée *Vue d'ensemble de l'entreprise*. Par conséquent, la direction utilise les expressions « ventes de l'ensemble de la société », « profit brut de l'ensemble de la société » et « frais de vente et charges générales et administratives de l'ensemble de la société » pour décrire les résultats de l'entreprise comme si les résultats des activités du secteur du porc étaient toujours consolidés pour la période de présentation de l'information. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des ventes, du profit brut et des frais de vente et charges générales et administratives des activités poursuivies et des activités abandonnées aux résultats de l'ensemble de l'entreprise pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025. En ce qui concerne les périodes historiques, les mesures concernant « l'ensemble de la société » désignent les résultats consolidés publiés à l'origine pour la période pertinente.

	Trimestre clos le 30 septembre 2025			Trimestre clos le 30 septembre 2024		
(en millions de dollars) ¹⁾ (non audité)	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Ventes ²⁾	1 010,5 \$	345,8 \$	1 356,3 \$	935,5 \$	320,0 \$	1 255,5 \$
Profit brut	162,8	57,6	220,4	140,2	46,0	186,2
Frais de vente et charges générales et administratives	101,5	13,9	115,3	96,8	11,7	108,5

	Période de neuf mois clos le 30 septembre 2025			Période de neuf mois close le 30 septembre 2024		
(en millions de dollars) ¹⁾ (non audité)	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Ventes ²⁾	2 921,4 \$	1 038,3 \$	3 959,8 \$	2 716,4 \$	941,6 \$	3 658,0 \$
Profit brut	504,4	169,5	673,9	413,9	129,8	543,7
Frais de vente et charges générales et administratives	304,2	39,0	343,1	301,7	33,5	335,2

¹⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

²⁾ Les données trimestrielles pour 2024 ont été ajustées afin d'éliminer l'incidence des nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice qui contenaient une attente de rachat, montants qui avaient été constatés précédemment à titre de ventes externes.

Ajustement des informations comparatives

Les ventes et le coût des marchandises vendues de l'ensemble de la société pour le trimestre et la période de neuf mois de l'exercice précédent ont respectivement fait l'objet d'un ajustement à la baisse de 4,6 millions de dollars et de 16,2 millions de dollars, par rapport aux montants divulgués précédemment, afin d'éliminer les ententes qui contenaient une attente de rachat, montants qui avaient précédemment été comptabilisés à titre de ventes externes et de coûts des marchandises vendues.

	Trimestre clos le 30 septembre 2024			Période de neuf mois close le 30 septembre 2024		
	Montant présenté	Variation	Montant ajusté	Montant présenté	Variation	Montant ajusté
Ventes de l'ensemble de la société	1 260 080 \$	(4 563) \$	1 255 517 \$	3 674 183 \$	(16 202) \$	3 657 981 \$
Coût des marchandises vendues	1 073 867	(4 563)	1 069 304	3 130 475	(16 202)	3 114 273
Profit brut	186 213 \$	—	186 213 \$	543 708 \$	—	543 708 \$

Résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté et bénéfice avant impôts ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS utilisées par la direction pour évaluer le résultat d'exploitation financier. Le résultat d'exploitation ajusté est défini comme le résultat avant l'impôt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise et des éléments pour lesquels l'incidence économique des opérations se reflétera dans le résultat des périodes futures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le BAIIA ajusté est défini comme le résultat d'exploitation ajusté, majoré des amortissements des immobilisations incorporelles et ajusté pour des éléments inclus dans les autres charges qui sont tenus pour représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en fonction du BAIIA ajusté divisé par les ventes. La société utilise le bénéfice avant impôts ajusté chaque année pour évaluer son rendement et il sert au calcul des primes dans le cadre de son régime de primes de rendement à court terme. Il s'agit du BAIIA ajusté, plus les revenus d'intérêt, moins l'amortissement et les charges d'intérêts et autres coûts de financement.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net avant impôts comme constaté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires avec le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, comme il est indiqué ci-dessous. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS sont utiles pour évaluer le rendement des activités d'exploitation courantes de la société, ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins.

(en millions de dollars) ⁱⁱ⁾ (non audité)	Trimestre clos le 30 septembre 2025			Trimestre clos le 30 septembre 2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Bénéfice (perte) avant impôt	35,0 \$	29,4 \$	64,4 \$	(0,9) \$	26,1 \$	25,2 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	24,0	1,0	25,0	39,9	1,2	41,1
Autres charges (produits)	0,3	13,4	13,7	3,0	6,9	9,9
Frais de restructuration et autres frais connexes	2,0	—	2,0	1,4	—	1,4
Bénéfice d'exploitation	61,3 \$	43,7 \$	105,0 \$	43,4 \$	34,2 \$	77,7 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	0,7	—	0,7	3,9	—	3,9
Diminution (augmentation) de la juste valeur des actifs biologiques	—	4,9	4,9	—	(3,7)	(3,7)
Diminution (augmentation) des contrats de dérivés	0,4	(0,1)	0,2	(7,0)	2,7	(4,3)
Bénéfice d'exploitation ajusté	62,4 \$	48,5 \$	110,9 \$	40,4 \$	33,2 \$	73,6 \$
Amortissement ⁱⁱⁱ⁾	48,6	12,4	61,0	55,6	13,0	68,6
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{iv)}	0,7	(1,3)	(0,5)	(2,2)	0,9	(1,4)
BAIIA ajusté	111,7 \$	59,6 \$	171,4 \$	93,8 \$	47,0 \$	140,8
Marge du BAIIA ajusté	11,1 %	s. o.	12,6 %	10,0 %	s. o.	11,2 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(24,0)	(1,0)	(25,0)	(39,9)	(1,2)	(41,1)
Revenus d'intérêts	0,8	—	0,9	1,0	—	1,0
Amortissement	(48,6)	(12,4)	(61,0)	(55,6)	(13,0)	(68,6)
Bénéfice avant impôts ajusté	40,0 \$	46,3 \$	86,2 \$	(0,8) \$	32,9 \$	32,1 \$

(en millions de dollars) ⁱ⁾ (non audité)	Période de neuf mois close le 30 septembre 2025			Période de neuf mois close le 30 septembre 2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Bénéfice (perte) avant impôt	113,4 \$	102,5 \$	216,0 \$	(16,7) \$	83,2 \$	66,5 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	77,6	3,3	80,9	123,5	3,3	126,8
Autres charges (produits)	3,0	24,7	27,7	(2,1)	9,8	7,6
Frais de restructuration et autres frais connexes	6,2	—	6,2	7,6	—	7,6
Bénéfice d'exploitation	200,2 \$	130,6 \$	330,8 \$	112,2 \$	96,3 \$	208,5 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱ⁾	2,9	—	2,9	19,7	—	19,7
Diminution (augmentation) de la juste valeur des actifs biologiques	—	(3,4)	(3,4)	—	(20,4)	(20,4)
Diminution (augmentation) des contrats de dérivés	—	(0,8)	(0,8)	(2,8)	(0,3)	(3,1)
Bénéfice d'exploitation ajusté	203,1 \$	126,4 \$	329,4 \$	129,1 \$	75,6 \$	204,7 \$
Amortissement ⁱⁱⁱ⁾	147,9	37,2	185,1	158,5	38,7	197,2
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{iv)}	7,4	(2,6)	4,8	(3,3)	(0,5)	(3,8)
BAlIA ajusté	358,4 \$	160,9 \$	519,3 \$	284,4 \$	113,7 \$	398,1 \$
Marge du BAlIA ajusté^{v)}	12,3 %	s. o.	13,1 %	10,5 %	s. o.	10,9 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(77,6)	(3,3)	(80,9)	(123,5)	(3,3)	(126,8)
Revenus d'intérêts	2,1	—	2,2	2,8	—	2,8
Amortissement	(147,9)	(37,2)	(185,1)	(158,5)	(38,7)	(197,2)
Bénéfice avant impôts ajusté	135,0 \$	120,5 \$	255,5 \$	5,1 \$	71,8 \$	76,9 \$

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double, y compris la charge d'amortissement, et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

ⁱⁱⁱ⁾ La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage est exclue de ce poste.

^{iv)} Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la dépréciation et la vente d'actifs à long terme, les gains et pertes sur placement et d'autres charges diverses.

^{v)} Les données trimestrielles pour 2024 ont été ajustées afin d'éliminer les ententes de vente conclues au cours de l'exercice qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

Résultat ajusté par action

Le résultat ajusté par action, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats financiers d'exploitation. Il est défini comme le bénéfice de base par action et est ajusté de la même manière que le résultat d'exploitation ajusté. Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice de base par action présenté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires et le résultat ajusté par action pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre, comme il est indiqué ci-après. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers, étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société.

(\$ par action) (non audité)	Trimestres clos les 30 septembre					
	2025			2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Bénéfice (perte) de base par action	0,19 \$	0,16 \$	0,35 \$	(0,01) \$	0,15	0,14 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁱ⁾	0,01	—	0,01	0,01	—	0,01
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes ⁱⁱ⁾	0,01	0,09	0,10	0,01	0,05	0,06
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	—	—	—	0,02	—	0,02
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	0,03	0,03	—	(0,02)	(0,02)
Variation de la juste valeur non réalisée et différée sur les dérivés	—	—	—	(0,04)	0,01	(0,03)
Résultat ajusté par action^{iv)}	0,21 \$	0,28 \$	0,49 \$	(0,01) \$	0,19 \$	0,18 \$

(\$ par action) (non audité)	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre					
	2025			2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Bénéfice (perte) de base par action	0,63 \$	0,58 \$	1,21 \$	(0,15) \$	0,50 \$	0,35 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁱ⁾	0,04	—	0,04	0,05	—	0,05
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes ⁱⁱ⁾	0,08	0,15	0,23	(0,02)	0,07	0,05
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	0,02	—	0,02	0,12	—	0,12
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	(0,02)	(0,02)	—	(0,14)	(0,14)
Variation de la juste valeur non réalisée et différée sur les dérivés	—	—	—	(0,02)	—	(0,02)
Résultat ajusté par action^{iv)}	0,77 \$	0,71 \$	1,48 \$	(0,02) \$	0,43 \$	0,41 \$

ⁱ⁾ Comprend l'incidence par action des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt.

ⁱⁱ⁾ Comprend principalement les frais juridiques, les coûts d'inoccupation liés aux immeubles de placement, les coûts de transaction et les coûts associés à l'initiative Alimentons la croissance, après impôt.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production, après impôts.

^{iv)} Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

Capitaux de construction

Les capitaux de construction, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer le montant des ressources en capital investies dans des projets de développement stratégique précis qui ne sont pas encore fonctionnels. Les capitaux de construction et les charges financières connexes sont représentés par les investissements de plus de 50 millions de dollars dans les projets qui sont liés aux initiatives stratégiques à long terme, et pour lesquels aucun rendement n'est attendu avant au moins 12 mois à partir du début de la construction et l'actif ne sera plus classé dans la catégorie des capitaux de construction après l'entrée en exploitation. Il n'y a eu aucun projet de capitaux de construction au cours des trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024, car tous les projets avaient été achevés et reclassés dans la catégorie des immobilisations ordinaires.

Dette nette

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette et du coefficient de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois avec les montants présentés aux termes des IFRS dans les états financiers intermédiaires consolidés de la société au 30 septembre, comme il est indiqué ci-après. La société établit la dette nette en prenant en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et en déduisant la dette actuelle et à long terme et la dette bancaire, et établit le coefficient de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois comme la valeur absolue de la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des douze derniers mois. La direction est d'avis que cette mesure est utile pour l'évaluation du montant de levier financier utilisé. Comme le bilan au 30 septembre 2025 reflète le montant de la dette nécessaire pour soutenir les activités de l'ensemble de la société, y compris les activités abandonnées dans le secteur du porc pour toute la période, la direction estime que le BAIIA ajusté de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois est le mieux représenté par le BAIIA ajusté de l'ensemble de la société.

(en milliers de dollars) (non audité)	Aux 30 septembre	
	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	187 472 \$	181 787 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	(351 863) \$	(300 771) \$
Dette à long terme	(1 190 486)	(1 478 318)
Total de la dette	(1 542 349) \$	(1 779 089) \$
Dette nette	(1 354 877) \$	(1 597 302) \$
BAIIA ajusté¹⁾ de l'ensemble de la société pour les douze derniers mois	674 415 \$	518 302 \$
Dette nette par rapport au BAIIA ajusté de l'ensemble de la société pour les douze derniers mois	2,0	3,1

¹⁾ Les douze derniers mois comprennent le quatrième trimestre de 2024, le premier trimestre de 2025, le deuxième trimestre de 2025 et le troisième trimestre de 2025 pour 2025 et, pour 2024, le quatrième trimestre de 2023, le premier trimestre de 2024, le deuxième trimestre de 2024 et le troisième trimestre de 2024.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer la trésorerie après investissement dans l'entretien de la base d'actifs de la société. Ils correspondent aux flux de trésorerie d'exploitation, moins le capital nécessaire à l'entretien¹⁾ et les intérêts connexes payés et capitalisés. Les flux de trésorerie disponibles n'ont pas été ajustés pour exclure les activités abandonnées, et ils reflètent les résultats des activités du secteur du porc pour les périodes présentées. Le tableau suivant présente le calcul des flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées ci-dessous :

(en milliers de dollars) (non audité)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	72 380 \$	176 195 \$	321 850 \$	309 016 \$
Capital nécessaire à l'entretien ¹⁾	(26 091)	(21 023)	(72 607)	(52 709)
Intérêts payés et capitalisés liés au capital nécessaire à l'entretien	(127)	(264)	(682)	(747)
Flux de trésorerie disponibles	46 162 \$	154 908 \$	248 561 \$	255 560 \$

¹⁾ Le capital nécessaire à l'entretien est défini comme un investissement non discrétionnaire nécessaire pour maintenir les activités actuelles de la société et sa position concurrentielle. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, les dépenses en immobilisations totales de 27,6 millions de dollars et 76,9 millions de dollars (26,2 millions de dollars et 66,2 millions de dollars en 2024) constatées dans les états consolidés des flux de trésorerie se composent de l'investissement dans l'entretien de 26,1 millions de dollars et de 72,6 millions de dollars (21,0 millions de dollars et 52,7 millions de dollars en 2024), et du capital de croissance de 1,5 million de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 et de 4,3 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 (5,2 millions de dollars et 13,5 millions de dollars en 2024). Le capital de croissance est défini comme les investissements discrétionnaires destinés à créer de la valeur pour les intervenants au moyen d'initiatives qui, par exemple, augmentent les marges, accroissent les capacités ou créent un avantage concurrentiel supplémentaire.

Rendement de l'actif net

Le rendement de l'actif net est calculé en divisant le résultat d'impôt sur le revenu d'exploitation (ajusté pour les éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des opérations sous-jacentes de l'entreprise) par l'actif net mensuel moyen. L'actif net est défini comme le total de l'actif (à l'exclusion de la trésorerie et des actifs d'impôt différé) moins le passif ne portant pas intérêt (à l'exclusion des passifs d'impôt différé). La direction croit que le rendement de l'actif net est une base appropriée pour évaluer le rendement financier à long terme.

Mesures financières trimestrielles non conformes aux IFRS

(en millions de dollars) ⁱ⁾ (non audité)	Trimestres clos les 30 juin 2025			Trimestres clos les 30 juin 2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Bénéfice (perte) avant impôt	54,1 \$	26,9 \$	81,0 \$	(3,1) \$	(29,4) \$	(32,5) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	25,1	1,1	26,2	42,4	1,2	43,6
Autres charges (produits)	5,9	6,9	12,8	(5,6)	2,2	(3,5)
Frais de restructuration et autres frais connexes	2,7	—	2,7	6,9	—	6,9
Bénéfice (perte) d'exploitation	87,8 \$	34,9 \$	122,8 \$	40,6 \$	(26,1) \$	14,5 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱ⁾	0,8	—	0,8	4,4	—	4,4
Diminution (augmentation) de la juste valeur des actifs biologiques	—	8,1	8,1	—	52,5	52,5
(Augmentation) diminution des contrats de dérivés	(5,0)	(3,9)	(8,9)	9,5	(2,7)	6,8
Bénéfice d'exploitation ajusté	83,6 \$	39,2 \$	122,8 \$	54,4 \$	23,7 \$	78,1 \$
Amortissement ⁱⁱⁱ⁾	49,2	12,3	61,5	50,8	12,9	63,7
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{iv)}	(2,0)	(0,7)	(2,7)	0,1	(1,1)	(0,9)
BAIIA ajusté	130,8 \$	50,8 \$	181,6 \$	105,3 \$	35,5 \$	140,9 \$
Marge du BAIIA ajusté^{v)}	13,0 %	s. o.	13,3 %	11,3 %	s. o.	11,2 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(25,1)	(1,1)	(26,2)	(42,4)	(1,2)	(43,6)
Revenus d'intérêts	0,6	—	0,6	0,8	—	0,8
Amortissement ⁱⁱⁱ⁾	(49,2)	(12,3)	(61,5)	(50,8)	(12,9)	(63,7)
Bénéfice avant impôts ajusté	57,2 \$	37,3 \$	94,5 \$	13,0 \$	21,4 \$	34,4 \$

(en millions de dollars) ⁱ⁾ (non audité)	Trimestres clos les 31 mars 2025			Trimestres clos les 31 mars 2024		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Bénéfice (perte) avant impôt	24,3 \$	46,2 \$	70,6 \$	(12,8) \$	86,6 \$	73,8 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	28,5	1,2	29,6	41,2	0,9	42,1
Autres charges (produits)	(3,3)	4,5	1,2	0,5	0,7	1,2
Frais de restructuration et autres frais connexes	1,5	—	1,5	(0,7)	—	(0,7)
Bénéfice d'exploitation	51,1 \$	51,9 \$	103,0 \$	28,2 \$	88,1 \$	116,3 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱ⁾	1,4	—	1,4	11,4	—	11,4
Diminution (augmentation) de la juste valeur des actifs biologiques	—	(16,4)	(16,4)	—	(69,1)	(69,1)
(Augmentation) diminution des contrats de dérivés	4,6	3,2	7,8	(5,3)	(0,3)	(5,6)
Bénéfice d'exploitation ajusté	57,0 \$	38,7 \$	95,7 \$	34,3 \$	18,7 \$	53,0 \$
Amortissement ⁱⁱⁱ⁾	50,1	12,5	62,6	52,2	12,8	65,0
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{iv)}	8,7	(0,7)	8,0	(1,2)	(0,3)	(1,5)
BAIIA ajusté	115,8 \$	50,6 \$	166,3 \$	85,3 \$	31,2 \$	116,4 \$
Marge du BAIIA ajusté^{v)}	12,8 %	s. o.	13,4 %	10,0 %	s. o.	10,1 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(28,5)	(1,2)	(29,6)	(41,2)	(0,9)	(42,1)
Revenus d'intérêts	0,7	—	0,7	1,0	—	1,0
Amortissement ⁱⁱⁱ⁾	(50,1)	(12,5)	(62,6)	(52,2)	(12,8)	(65,0)
Bénéfice avant impôts ajusté	37,9 \$	36,9 \$	74,7 \$	(7,1) \$	17,5 \$	10,4 \$

(en millions de dollars) ⁱ⁾ (non audité)	Trimestres clos les 31 décembre 2024			Trimestres clos les 31 décembre 2023		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Ensemble de la société
Bénéfice (perte) avant impôt	8,5 \$	65,9 \$	74,4 \$	(28,7) \$	20,0 \$	(8,7) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	34,6	1,2	35,8	40,7	0,6	41,2
Autres charges (produits)	(2,0)	13,9	11,9	0,9	—	0,9
Frais de restructuration et autres frais connexes	12,4	—	12,4	0,8	—	0,8
Bénéfice d'exploitation	53,4 \$	81,0 \$	134,4 \$	13,7 \$	20,6 \$	34,2 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱ⁾	0,9	—	0,9	29,7	—	29,7
Diminution (augmentation) de la juste valeur des actifs biologiques	—	(43,2)	(43,2)	—	(8,9)	(8,9)
(Augmentation) diminution des contrats de dérivés	(1,5)	(1,8)	(3,3)	3,1	(0,6)	2,5
Bénéfice d'exploitation ajusté	52,8 \$	35,9 \$	88,7 \$	46,4 \$	11,1 \$	57,5 \$
Amortissement ⁱⁱⁱ⁾	50,7	12,8	63,5	50,9	12,7	63,6
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^{iv)}	4,8	(1,9)	2,9	(1,9)	1,0	(0,9)
BAIIA ajusté	108,3 \$	46,8 \$	155,1 \$	95,4 \$	24,8 \$	120,2 \$
Marge du BAIIA ajusté^{v)}	11,8 %	s. o.	12,5 %	10,9 %	s. o.	10,1 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(34,6)	(1,2)	(35,8)	(40,7)	(0,6)	(41,2)
Revenus d'intérêts	4,8	—	4,8	1,0	—	1,0
Amortissement ⁱⁱⁱ⁾	(50,7)	(12,8)	(63,5)	(50,9)	(12,7)	(63,6)
Bénéfice avant impôts ajusté	27,8 \$	32,8 \$	60,7 \$	4,8 \$	11,6 \$	16,4 \$

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

ⁱⁱⁱ⁾ La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage et de restructuration et les autres coûts connexes est exclue de ce poste.

^{iv)} Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la dépréciation et la vente d'actifs à long terme, les règlements juridiques et d'assurance, les gains et les pertes sur les placements et d'autres charges diverses.

^{v)} Les données trimestrielles pour 2024 et 2023 ont été ajustées afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice, qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

20. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et fait à la lumière de l'expérience de la société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », et des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

Par leur nature, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels divergent substantiellement de ceux qui avaient été prévus. La société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais que rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Le lecteur ne devrait pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant ce qui suit :

- le rendement financier futur prévu des entreprises à la suite de la scission, y compris la structure des entreprises après la séparation, la mise en œuvre des accords relatifs à la transaction entre la société et Canada Packers et la capacité de la société à exécuter ses stratégies commerciales et de développement durable;
- la dépendance à l'égard de Canada Packers en tant que principal fournisseur de porc pour ses activités du secteur des produits de viandes préparées;
- les hypothèses sur le contexte économique notamment les répercussions des tarifs douaniers, les pressions inflationnistes sur le comportement des clients et des consommateurs, les chaînes d'approvisionnement, les conflits mondiaux et la dynamique concurrentielle;
- les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attrayants, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, la conformité à certaines des clauses restrictives dans le cadre des facilités de crédit, et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance; les obligations d'exploitation et le versement de dividendes;
- le rendement futur, y compris les objectifs financiers futurs, les buts et les cibles, l'analyse de la croissance des catégories, les dépenses en immobilisations prévues et les dépenses prévues en matière de frais de vente et charges générales et administratives, les marchés du travail, les pressions inflationnistes (y compris la capacité d'établir un prix en fonction de l'inflation);
- la possible répétition d'un incident de cybersécurité sur les systèmes, les activités et les opérations de la société ou la possibilité qu'un tel incident se reproduise, ainsi que sa capacité d'atténuer les répercussions financières et opérationnelles de l'incident de cybersécurité, le succès des efforts de correction et de reprise, les répercussions de la violation des données, et les risques permanents associés à la cybersécurité;
- l'exécution de la stratégie commerciale de la société, y compris le développement et le calendrier prévu des initiatives commerciales, l'expansion et le repositionnement de la marque, l'innovation, le rendement de la catégorie, les décisions d'affectation des capitaux (y compris l'investissement dans des rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou d'autres remboursements de capital) et l'investissement dans des occasions de croissance et les rendements attendus qui y sont associés;
- l'incidence des conditions du commerce, des tarifs douaniers et des marchés internationaux sur les activités de la société, y compris l'accès aux marchés, les conflits mondiaux et d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une incidence sur le commerce;
- les répercussions associées à la propagation de maladies animales;
- les conditions concurrentielles et la capacité de la société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est en concurrence;
- les projets d'immobilisations, y compris la planification, la construction, les dépenses estimatives, les calendriers, les approbations, et les avantages prévus;
- la politique de dividendes de la société, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal de ces derniers et les dates futures de versement des dividendes;
- l'incidence des prix des produits de base et du taux de change sur les activités et le rendement financier de la société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
- les risques opérationnels, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité des aliments, les initiatives en matière de santé des animaux et les initiatives de réduction des coûts de la société, et les ententes sur les niveaux de service (y compris les sanctions y étant liées);
- la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, la capacité de la société à atteindre ses objectifs relatifs au développement durable, les modifications apportées aux lois et règlements sur le climat et la durabilité, l'évolution des attentes des clients et des consommateurs en matière de durabilité; ainsi que le coût futur prévu des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux;

- l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la société;
- les attentes concernant le rendement des régimes de retraite, y compris l'actif, le passif et les cotisations futurs des régimes de retraite;
- les faits nouveaux et les répercussions des actions en justice réelles ou potentielles.

Divers facteurs ou hypothèses sont habituellement appliqués par la société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, les projections, les prédictions ou les estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur les renseignements dont dispose actuellement la société, y compris les renseignements obtenus de sources tierces, et comprennent, sans s'y limiter :

- les attentes et les hypothèses concernant la scission, y compris les répercussions des risques, des avantages, des coûts, des dissynergies et de la structure fiscale; l'impact de la mise en œuvre des accords entre la société et Canada Packers; et la capacité de la société à exécuter sa stratégie commerciale et de développement durable après la mise en œuvre de la scission pour produire des rendements;
- les attentes, les hypothèses et la conformité de Les Aliments Maple Leaf, de Canada Packers et des « actionnaires déterminés », tels que définis dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (« LIR »), aux règles relatives aux transactions papillon en vertu de la LIR avant la scission et après sa conclusion;
- la capacité de Canada Packers à répondre aux besoins en porc de la société pour ses activités du secteur des viandes préparées, y compris du porc qui répond aux exigences et aux revendications de la société en matière de développement durable;
- les attentes concernant les adaptations des opérations, de la chaîne d'approvisionnement, du comportement des clients et des consommateurs, des tendances économiques, les taux de change, les tarifs douaniers et d'autres dynamiques du commerce international; l'accès aux capitaux et les changements structurels éventuels dans les tendances économiques mondiales;
- l'environnement concurrentiel, les conditions connexes du marché (y compris les tarifs douaniers) et les mesures de la part de marché, la croissance ou la contraction d'une catégorie, le comportement attendu des concurrents et des clients et les tendances des préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la société et la relation entre l'établissement des prix, l'inflation, le volume et les ventes des produits de la société;
- les prix courants des produits de base, les répercussions des tarifs douaniers, les taux d'intérêt, les taux d'imposition et les taux de change;
- les répercussions potentielles découlant de l'incident de cybersécurité, notamment les coûts des mesures de sécurité, la possibilité qu'un autre incident survienne dans l'avenir, les risques associés à la violation des données, la disponibilité de l'assurance, l'efficacité des activités de rétablissement et de prévention, les activités des tiers, les répercussions continues, les réponses des clients, des consommateurs et des fournisseurs et les considérations réglementaires;
- la situation géopolitique et la capacité de la société à accéder aux marchés et aux ingrédients sources et autres intrants à la lumière des perturbations sociopolitiques mondiales, ainsi que l'incidence des conflits mondiaux sur l'inflation, le commerce et les marchés;
- la propagation de maladies animales et les répercussions sur tous les marchés des protéines;
- la disponibilité et l'accès aux capitaux pour financer les besoins futurs en immobilisations et les activités courantes;
- les attentes concernant la participation aux régimes de retraite de la société et leur financement;
- la disponibilité d'une couverture d'assurance pour gérer certaines expositions au risque de responsabilité;
- l'étendue des passifs et des recouvrements futurs liés aux revendications juridiques;
- les lois réglementaires, fiscales et environnementales en vigueur;
- les coûts d'exploitation et le rendement futurs, y compris la capacité de la société de réaliser des économies d'exploitation et de maintenir des volumes de ventes élevés, un roulement élevé des stocks et un roulement élevé des comptes débiteurs.

Les lecteurs sont prévenus que ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. Les résultats réels de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans tout énoncé prospectif.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants :

- la transaction de scission qui n'offre pas les avantages prévus à la société, ainsi que la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non et le moment où ces avantages seront réalisés, y compris les répercussions sur les résultats financiers de la société;
- le non-respect par la société, Canada Packers ou un « actionnaire déterminé », tel que défini dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*, des règles relatives aux transactions papillon en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ce qui pourrait faire en sorte qu'un impôt important soit exigible pour la société;
- les changements structurels possibles dans les modèles économiques mondiaux qui pourraient avoir des répercussions sur l'exploitation et le rendement financier de la société, ainsi que les répercussions permanentes sur les tendances macroéconomiques, les mesures commerciales et les conflits mondiaux;
- l'incapacité de Canada Packers à fournir à la société un volume suffisant de porc pour soutenir ses activités du secteur des viandes préparées, en particulier du porc qui répond à ses exigences en matière de développement durable et à ses revendications concernant ses produits; ou l'incapacité de la société à prévoir adéquatement ses besoins en porc provenant de Canada Packers;
- les tendances macroéconomiques, y compris l'inflation, le comportement des consommateurs, les indicateurs de récession, la disponibilité de la main-d'œuvre, la dynamique du marché du travail et les tendances du commerce international, y compris les tarifs et droits de douane et les marchés mondiaux du porc;
- les résultats de l'exécution des plans d'affaires de la société, la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non, et le moment où ces avantages sont réalisés, y compris les répercussions sur les flux de trésorerie;
- la concurrence, les conditions du marché et les activités des concurrents et de la clientèle, y compris l'expansion ou la contraction de catégories clés, les pressions inflationnistes et la capacité de la société à négocier un prix avantageux;
- la cybersécurité, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, des processus et des données de la société, la récupération, le rétablissement et les répercussions à long terme de l'événement de cybersécurité, le risque d'événements de cybersécurité futurs, les actions de tiers, les risques de violation des données, l'efficacité du plan de continuité des activités et de son exécution, et la disponibilité de l'assurance;
- la santé du bétail, y compris l'incidence de pandémies potentielles;
- le commerce international et l'accès aux marchés et aux approvisionnements, ainsi que les dynamiques sociales, politiques et économiques, y compris les conflits à l'échelle mondiale;
- le rendement d'exploitation, y compris les niveaux d'exploitation de fabrication, les taux d'exécution des commandes et les pénalités;
- la disponibilité et l'accès au capital, et la conformité aux clauses restrictives des facilités de crédit;
- la décision à l'égard de tout remboursement de capital aux actionnaires;
- l'exécution de projets d'immobilisations et les investissements dans l'entretien;
- la salubrité des aliments, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;
- le changement climatique, la réglementation sur le climat et le rendement de la société en matière de développement durable;
- la gestion stratégique des risques;
- les acquisitions et les cessions;
- les fluctuations des marchés de la dette et des actions;
- les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change;
- les actifs et passifs des régimes de retraite;
- l'efficacité des stratégies de couverture des produits de base et des taux d'intérêt;

- l'incidence des variations de la valeur de marché des instruments de couverture;
- le système de gestion de l'approvisionnement pour la volaille au Canada;
- la disponibilité des ingrédients pour les protéines végétales;
- la propriété intellectuelle, y compris l'innovation de produits, le développement de produits, la stratégie de la marque et la protection des marques de commerce;
- la consolidation des opérations et l'accent mis sur les protéines;
- le recours à des fabricants à façon;
- la réputation;
- les conditions météorologiques;
- la conformité à la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux changements législatifs;
- les réclamations juridiques réelles et envisagées;
- l'incidence des tendances et des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- la consolidation du commerce de détail;
- les questions d'emploi, y compris le respect des lois en vigueur dans le cadre du droit du travail dans de nombreux territoires de compétence, les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, au recrutement et au maintien en poste de personnel qualifié et au fait de se fier au personnel clé et à la planification de la relève;
- le prix des produits;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- l'incidence des modifications apportées aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et à d'autres normes comptables que la société doit respecter à des fins de réglementation.

La société tient à rappeler au lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Les lecteurs sont également prévenus que certains des renseignements prospectifs, tels que les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, les attentes relatives au BAIIA ajusté, l'augmentation de la marge du BAIIA ajusté et la capacité de la société à atteindre ses objectifs financiers ou à concrétiser ses prévisions, peuvent être considérés comme des perspectives financières aux fins de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que ces perspectives financières seront réalisées.

Des informations sur les facteurs de risques sont présentées de façon plus détaillée dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » que vous trouverez dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et sa circulaire d'information de la direction datée du 1^{er} mai 2025, lesquels sont accessibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Il y aurait lieu de se reporter à cette rubrique pour plus de précisions. D'autres renseignements concernant la société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins que la loi ne l'impose, la société ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.

21. À PROPOS DE LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

Les Aliments Maple Leaf (TSX : MFI), une entreprise axée sur les protéines, est un chef de file du secteur des produits de consommation emballés dont le siège social se trouve à Mississauga, en Ontario. Elle produit fièrement des aliments délicieux et fabriqués de manière responsable sous des marques phares telles que Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, LightLife^{MD} et Field Roast^{MD}. S'étant engagée à rehausser le mérite des aliments et à offrir aux clients des produits protéinés avec détermination, Les Aliments Maple Leaf offre une valeur partagée à tous ses intervenants en montrant l'exemple en matière de sécurité, de salubrité et de durabilité, en élaborant des marques aimées, en exploitant avec excellence, en mettant en valeur des talents prodigieux et en élargissant son rayonnement au moyen d'innovation et de portée géographique.